

Réf: Dossier 265485

Avis de constitution

SOCIETE « EUPHRATE CONSTRUCTION »

Siège Abidjan Cocody Angré 9ème Tranche non loin
de l'immeuble CGK Lot 512 Ilot 23., Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EUPHRATE CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

CONSTRUCTION BATIMENT
REHABILITATION
RENOVATION
ENTRETIEN
ELECTRICITE
BT
SOLAIRE
IMPORT-EXPORT
CONSTRUCTION METALLIQUE
FORMATION
FOURNITURES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 9ème Tranche non loin de l'immeuble CGK Lot 512 Ilot 23., Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) Mme KOBENA EPOUSE KOUATY ADJA CLARISSE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-12927 du 29/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°84428/GTCA/RC/2023 du 29/11/2023

